

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **18 (1947)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Faisons en passant la description du mouvement. Il est composé de trois corps de rouages et de trois ressorts moteurs. Le premier actionne le mouvement ou minuterie, le deuxième la sonnerie des heures et des demies et le troisième la répétition des heures et des quarts. Le mouvement déclanche la sonnerie des heures et des demies, un tirage, avec cordon, celle de la répétition des heures et des quarts. L'échappement est à *roue de rencontre* ou à *verge*. La sonnerie des heures et des demies est réglée par une *roue de compte* ou *chaperon*, un seul marteau est actionné pour frapper les heures et les demies. Pour la répétition, deux colimaçons règlent la sonnerie, deux marteaux frappent les heures et les quarts sur deux cloches placées sur le cabinet.

Il serait oiseux de relater toutes les retouches faites pour remettre en marche les mécanismes du mouvement et des sonneries.

Le cabinet restait à réparer. M. Léon Prêtre, artiste-peintre à Porrentruy, s'en chargea : il y réussit très bien. Les dorures furent nettoyées, puis enduites d'une légère couche de copal fin qui leur rendit leur éclat, tout en les préservant de l'injure du temps. Les sculptures, les figurines furent consolidées.

Le cabinet est terminé, les cadrans dorés et gravés sont fixés, le mouvement posé, la pendule est réparée, elle marche.

Son tic-tac, comme un lutin du foyer, marque les moments, les heures qui passent et qui tombent dans l'éternité. Sa belle sonnerie carillonnera des heures argentines.

La pendule apparaît dans toute sa splendeur passée. Rien ne choque l'œil, un bel ensemble se dégage et l'harmonie des formes et du style apparaissent sans qu'on se doute d'une récente restauration. Puisse-t-elle encore marquer pour la bourgeoisie de Porrentruy bien des heures heureuses.

Cette pendule du célèbre horloger Robert reste et restera pour les bourgeois de Porrentruy une œuvre d'art des temps passés, un monument à la gloire de nos ancêtres, ces horlogers qui ont travaillé à la réputation mondiale de notre belle industrie horlogère.

C. FÉVRIER

Maître à l'École d'horlogerie de Porrentruy

ORGANES DE L'ADIJ

Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER

Publicité : Par l'administration du Bulletin — *Editeur* : Impr. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 5.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source